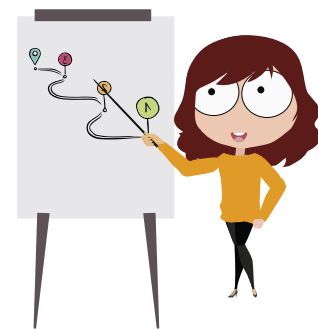


Satisfaction globale
131 personnes formées
Entre juillet 2024 et juillet 2025



Formation autodétermination

Prérequis :

Aucun

En cas de besoin les personnes peuvent être accompagnées par une personne de soutien

Durée : 2 jours

Publics :

- Personnes accompagnées
- Professionnels
- Familles

Date(s) : à définir

Horaires Journée :

09h00 - 12h00

13h00 - 16h00

Les personnes accompagnées pourront prendre autant de pauses que nécessaire. les horaires seront ainsi adaptés à la demande et l'animation orientée vers des jeux de façon à s'adapter au temps d'attention des personnes concernées

Certaines formations peuvent nécessiter des temps d'échange de 30 minutes en distanciel.

Les outils possibles sont Teams, Google Meet ou Zoom.

Contexte

L'autodétermination est un droit fondamental de toute personne, quelle que soit sa situation. Cette formation vise à donner aux personnes concernées et aux professionnels les outils nécessaires pour promouvoir et soutenir l'autodétermination.

Objectifs généraux

- Développer les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir et soutenir l'autodétermination
- Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes concernées

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser la notion d'autodétermination et les droits et devoirs des personnes handicapées
- Identifier les évolutions de postures nécessaires pour soutenir l'autodétermination
- Connaître les outils existants et les leviers ou freins qui peuvent être rencontrés
- S'exprimer et faire valoir leurs besoins
- Identifier les différentes étapes du processus de prise de décision
- Identifier les différentes émotions qu'ils peuvent ressentir et comment les gérer
- Identifier des possibilités de participation à la société

Lieu :
sur un de vos établissements
accessibles au public visé.

Effectif : 12 stagiaires par
groupe, si possible en
binôme avec personnes
accompagnées (groupe
supérieur à 12 : nous contacter)

Coordination pédagogique :
Isabelle de Groot
Intervention équipe pédagogique :
Isabelle de Groot, Juliette Cartier,
Mathias Hallier



Validation de la formation :
Attestation de présence
délivrée par Le Pas de Côté
(Indiquant le prorata des heures
effectives d'assiduité)

Coût : 1250€ / jour
Plus les frais déplacement

Délai d'accès : formation
disponible sous 2 mois au
minimum après signature du
devis

Accessibilité de la formation :
Formation en Facile à Lire et
à Comprendre
Nous contacter si besoin
d'adaptations spécifiques

Contact 06 28 05 50 84
izagroot.de@gmail.com

Méthodes, moyens pédagogiques, évaluation des résultats:

L'animation est orientée jeux Ludo pédagogiques
(quizz, bingo, jeu de rôle) – atelier de partage de
pratiques et d'expérience – appui sur des cas
concrets, co-transcription d'un document concret de
l'association (ex : livret d'accueil, charte de la personne
accueillie etc...)

Questionnaire en amont ; exercices et supports
d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de
satisfaction

Programme

Jour 1

Matinée

- Définition de l'autodétermination, de l'autonomie, du pouvoir d'agir et de la citoyenneté
- La place de la personne en situation de handicap et ses droits et devoirs
- Les outils d'expression et d'autodétermination prévus par la loi

Après-midi

- L'autoréalisation : être capable de savoir qui je suis
- L'autonomie : agir indépendamment des autres
- La responsabilisation ou le pouvoir d'agir
- L'autorégulation : choisir les étapes pour y arriver

Jour 2

Matinée

- Les freins à l'autodétermination et les leviers
- L'autodétermination ça s'apprend
- La posture de l'aidant, de l'accompagnant et des autres acteurs

Après-midi

- Ce que je suis, ce qui me motive
- Mon projet, mes envies
- Les prérequis à l'autodétermination
- Les 4 étapes de l'autodétermination et leurs outils
- La dignité du risque

